



L'ETAT DU CAMEROUN A NOUVEAU SUR LE MARCHE MONETAIRE

220 milliards de FCFA, c'est le montant global de l'enveloppe que sollicite l'Etat du Cameroun sur le marché monétaire dès le 08 avril 2020. La première tranche de cette intervention de l'Etat du Cameroun sur le marché monétaire d'un montant de 170 milliards va se dérouler en trois émissions. La première émission permettra de mobiliser 50 milliards de FCFA, remboursables en cinq (5) ans, avec un taux d'intérêt de 5,7%. Les deux autres émissions de l'ordre de 70 et 50 milliards sont respectivement programmées pour les 15 et 29 avril 2020 pour des maturités respectives de 3 et 5 ans. En ce qui concerne les 50 milliards restants, leur émission est prévue pour le quatrième (4^e) trimestre de l'année 2020.

Selon la note d'information publiée par les services compétents du Ministère des Finances (Division de la Trésorerie), agissant en qualité d'arrangeur de cette opération, les fonds ainsi collectés serviront au financement des infrastructures de sport, routières, d'approvisionnement en eau et énergie et bien d'autres. Bien plus, 45 milliards de FCFA sont réservés à la lutte contre le COVID-19.

Les titres y relatifs se présentent sous la forme d'obligation du Trésor Assimilables (OTA) dématérialisés d'une valeur de 10.000 FCFA de diverses maturités (2 ans, 3 ans et 5 ans), remboursables in fine en (2022, 2023 et 2025). Les intérêts sont payables annuellement sur la base du taux exprimé. Ils sont calculables sur la base de l'année civile, soit 365 ou 366 jours.

Quant aux taux d'intérêt, ils varient en fonction des maturités, soit 3,5% pour la maturité de 2 ans ; 4% pour celle de 3ans et 5,7% pour celle de 5 ans

